



Illustration de la couverture :
Photographie : Sir Lomer Gouin,
fonds J.-E. Livernois, ltée [vers 1920],
BAnQ-Québec, P560,S2,DI,P1656
Partition : *Le Passe-Temps*, vol. 19,
n° 476, 21 juin 1913, p. 214

Les 100 ans du prix d'Europe

Le soutien de l'État à la musique de Lomer Gouin à la Révolution tranquille

L'année 2011 marquait le centenaire de la création par l'État québécois du prix d'Europe, une bourse de perfectionnement à l'étranger en arts d'interprétation musicale. Cet appui financier accordé par le gouvernement provincial de Lomer Gouin en réponse aux demandes du milieu musical de l'époque constituait une première au Canada en ce qui concerne l'usage de fonds publics pour l'octroi de bourses d'études. La *Loi pour favoriser le développement de l'art musical* adoptée en 1911 est à l'origine d'une nouvelle forme d'intervention de l'État dans le domaine culturel, laquelle se prolongera par la création de nouvelles bourses d'études à l'étranger dans différents champs culturels et scientifiques à partir des années 1920 et par la création, en 1942, du Conservatoire de musique de la province de Québec, une institution d'enseignement publique unique en Amérique du Nord.

Les auteurs ont évalué l'effet du prix d'Europe dans le domaine musical au Québec, en faisant appel aux regards croisés de la musicologie, de l'histoire, de la sociologie et du droit. La bourse a contribué à la circulation des personnes, des méthodes et des idées en interprétation, en composition et en enseignement. Aujourd'hui, l'inscription des boursiers dépasse le cadre européen. Administré par l'Académie de musique du Québec depuis ses débuts et parfois remis en question, le prix d'Europe a subi l'épreuve du temps avec succès.



Les 100 ans du prix d'Europe



Sous la direction de
Mireille Barrière

Collection
Chaire Fernand-Dumont
sur la culture

Les 100 ans du prix d'Europe

Sous la direction de **Mireille Barrière**
Avec la collaboration de **Claudine Caron** et **Fernande Roy**

Le soutien de l'État à la musique
de Lomer Gouin à la Révolution tranquille

